Bulletin nº 2023-04

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS

Avis important à l'intention des représentants élus et des directeurs municipaux

Guide de la Loi sur l'aménagement du territoire

Le ministère des Relations avec les municipalités a produit un nouveau guide de la Loi sur l'aménagement du territoire afin de donner un aperçu général et un résumé de la Loi, qui fournit le cadre législatif nécessaire à l'aménagement du territoire au Manitoba, à l'exception de la ville de Winnipeg, dont le cadre législatif nécessaire à l'aménagement du territoire est établi en vertu de la Partie 6 de la Charte de la ville de Winnipeg.

L'objet de ce guide est d'aider les collectivités à composer avec les processus de planification de l'usage des biens-fonds et d'orienter les municipalités et les districts d'aménagement du territoire à satisfaire aux exigences minimales de la planification de l'usage des biens-fonds énoncées dans la Loi. Le guide de la Loi sur l'aménagement du territoire peut être téléchargé à partir du site Web du ministère : https://www.gov.mb.ca/mr/land_use_dev/pubs/the-planning_handbook.pdf.

Cette version du guide contient toutes les dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire en vigueur le 31 décembre 2022. Le ministère des Relations avec les municipalités compte élaborer une version à jour qui incorporerait tout le reste des modifications législatives adoptées et proclamées. La version n° 2 sera publiée plus tard cette année.

Le guide se veut un document évolutif, qui sera mis à jour régulièrement afin qu'il demeure conforme à la législation actualisée et qu'il aborde des questions de planification de l'usage des biens-fonds pertinentes. Les municipalités et les districts d'aménagement sont invités à suggérer des améliorations à apporter à la Direction de l'aménagement communautaire (coordonnées ci-dessous).

La traduction du guide en français est en cours et la version française sera affichée sur le site Web dès qu'elle sera prête.

Le guide de la Loi sur l'aménagement du territoire est un complément et non un substitut aux autres guides d'aménagement du territoire produits par la Province du Manitoba. Cependant, des liens vers bon nombre de ces ressources additionnelles sont fournis dans le guide pour en faciliter l'accès.

Si vous avez des questions au sujet de la Loi sur l'aménagement du territoire ou de l'accès au guide de la Loi sur l'aménagement du territoire et de son utilisation, communiquez avec votre bureau de la Direction de l'aménagement du territoire.

Larissa Sveinson Beausejour beausejourcrp@gov.mb.ca Sharla Dillabough Brandon brandoncrp@gov.mb.ca Dauphin dauphincrp@gov.mb.ca Devin Shtykalo Janis Pochailo mordencrp@gov.mb.ca Morden Stephen Walker Portage-la-Prairie portagecrp@gov.mb.ca Yves Richard Selkirk selkirkcrp@gov.mb.ca Janis Pochailo Steinbach steinbachcrp@gov.mb.ca thompsoncrp@gov.mb.ca Devin Shtykalo Thompson

Ministère des Relations avec les municipalités 800, avenue Portage, bureau 600, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4